# L'Hôtellerie et relais de poste du Grand-Monarque à Nevers,

## acteur marquant de l'Histoire locale,

## un passé riche, un présent affligeant, un avenir possible



© François Murez – UP58

Ce document a pour objectif de replacer le Grand-Monarque dans l'Histoire locale de Nevers car sa place y fut grande. Il est composé d'extraits de travaux d'historiens reconnus, anciens ou actuels, d'archives de la Nièvre, de registres paroissiaux, d'almanachs de la Nièvre, d'œuvres d'artistes …

## Le Grand-Monarque, son importance

Le Grand-Monarque, dans le quartier Saint-Sauveur, sur la route de Paris à Lyon, doit son nom à Louis XIV. Avec son ministre Colbert, le roi a joué un rôle majeur dans le développement des arts et de l'artisanat, dont la faïence. Ce nom de Grand-Monarque était très usuel à cette époque : à Nevers, à Donzy, à Saint-Pierre-le-Moûtier, à La Charité… Les hôtels sont apparus à la fin du XVIII$^{e}$ siècle, les auberges sont devenues hôtels.

| |
|---|
| (…) Certains logis, (…), ceux du Grand Monarque et de la Fleur de Lys, près des ponts de Loire, ont la même importance que les grands hôtels d'aujourd'hui. Il se fait dans leurs écuries et remises un mouvement de voitures et de chevaux dont on ne peut plus avoir idée qu'aux alentours des gares. Situées sur la route de Paris à Lyon, ces hôtelleries reçoivent les rouliers, les diligences et messageries, ou les gens de qualité, qui voyagent avec leurs équipages. Il n'est pas rare d'y rencontrer de grands personnages, qui vont aux eaux ou s'arrêtent quelque temps. Ces hôteliers sont très considérés dans la ville. Ils sont riches. Les grands seigneurs qu'ils hébergent ne dédaignent pas d'avoir avec eux quelque familiarité et même d'être à l'occasion parrains de leurs enfants (…) Les hôtelleries nivernaises avaient bonnes réputation. (…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919* |

| |
|---|
| (…) Certains meuniers, aubergistes et hôteliers jouent à la même époque *(fin XVIII$^{e}$)* un rôle économique important. L'aubergiste Rateau accuse 160000 livres. (…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919* |
| (Il s'agit d'Adrien Rateau Le Jeune, cuisinier et aubergiste en 1804.) |

Après avoir débarqué au pont de Loire le 4 septembre 1664, Sébastien Locatelli, prêtre bolonais, fit porter ses bagages au Lys d'Or. « Un souper digne de princes et des lits dignes de rois nous attendaient à l'auberge ». Au moment de porter ses bagages à la barque, « nous allâmes les prendre à l'hôtellerie. La guerre y était allumée à cause d'une cuiller d'argent qui avait manqué au moment de servir le diner… »

**Le Grand-Monarque**

Au coin de la rue Saint-Genest et de la petite rue du Guichet descendant à la Loire, l'ancienne maison qui a servi dans ces dernières années, de magasin général aux manufacturiers de faïence réunis, était depuis très longtemps un hôtel connu sous le nom de Grand-Monarque, auquel pendait, attachées à une potence en fer, une enseigne représentant le buste de Louis XIV.
Les registres de la paroisse Saint-Sauveur parlent déjà, en 1699, du logis où pend pour enseigne le Grand-Monarque, vis-à-vis lequel, en 1737, fut posée la première pierre de la porte d'entrée du logis curial. (…)
Par suite de la suppression des anciennes hôtelleries de la Fleur-de-Lys et du Lion-d'Or, sises tout-après, le logis du Grand-Monarque, relativement nouveau, dut prendre dès lors une grande importance. (…)

*Almanach de la Nièvre – 1880, Archives de la Nièvre*

(…) En 1776, les enseignes suspendues à des potences en fer ou de bois devront être appliquées en forme de tableaux contre les murs des maisons. (…)

*Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919*

Plusieurs auberges ont existé dans la proximité du Grand-Monarque. Déjà citées, les hôtelleries de la Fleur-de-Lys et du Lion-d'Or ont été rachetées pour laisser place à une manufacture vers 1725. Cette dernière a été rasée pour devenir la place Mossé en 1833. La faïencerie de l'Autruche, rue Saint Genest, très proche du Grand Monarque s'est installée dans les locaux d'une ancienne auberge en 1619.

Un recensement des métiers effectué en 1753 donne au moins 17 maîtres cabaretiers/cafetiers à Nevers (*Louis Guéneau*).

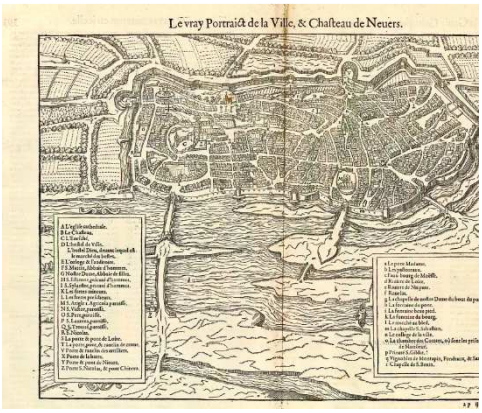



*Le Grand Monarque, mémoire de la marine de Loire et des faïenciers de Nevers*

## Le Grand-Monarque, sa position

La position de l'hostellerie, rue du Guichet, est très proche de la porte du même nom incluse dans les remparts qui ceignaient la ville. La Porte du Guichet permettait l'accès au port et à un axe de circulation majeur. Le plan de François de Belleforest de 1575 illustre cette porte. Sur ce plan, la Loire venait au pied des remparts et de la Tour Goguin. Ces remparts seront détruits en 1740.

**Plan de François de Belleforest – 1575**
(Musée de Nevers)







Le Grand-Monarque était situé à un endroit stratégique au croisement de trois provinces. A noter que les auberges importantes se situaient souvent près des entrées de ville. Par sa taille conséquente, cette hostellerie devait remplir plusieurs fonctions, on peut aisément le concevoir : gérer les voyageurs, leurs équipages, les marchandises et les flux commerciaux liés à l'activité du quartier et de la Loire.



Plan de 1790




Plan de 1792
On voit le pont provisoire en bois.

Sur ces 2 plans, l'îlot du Grand Monarque est figuré ainsi que celui de la manufacture Fleur de Lys qui deviendra la place Mossé en 1833.



Vue de Nevers – Etienne Martellange 1612 – BNF

## Les abords du Grand-Monarque

(…) En 1712, le pavé de la porte et des ponts de Loire est si délabré que le passage devient dangereux. (…) D'ordinaire, on attend le passage de quelque grand seigneur (*pour réparer*). En 1701, en l'honneur des « princes les enfants de France » et pour éviter les accidents, on se hâte de mettre en l'état les rues où le cortège doit passer. Mêmes précautions en 1715 avec le comte de Toulouse (*qui dormit au Grand-Monarque*).
En raison même de la topographie de Nevers les bas quartiers sont les plus éprouvés. Arrive-t-il un orage ? Les eaux entrainent les immondices des rues plus élevées dans les rues plus basses. Les habitants de ces quartiers ne cessent de protester. En 1714 ceux de la rue Grelu (*qui jouxte le Grand-Monarque*) déclarent que leur rue est un « égout, qui reçoit les eaux de la plus grande partie de la ville. (…)

*Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919*

L'accumulation dans les manufactures de grandes quantités de bois, de terre et de sable ne va pas sans inconvénients. Le voisinage des fabriques est insupportable. Faute de place, les faïenciers entreposent dans les rues les matériaux ou les déchets de leur industrie. Contre eux, les plaintes sont continuelles au XVIIIe siècle dans le quartier du Croux et provoquent de nombreuses ordonnances de police.

*Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919*

## Le Grand-Monarque, lieu de sociabilité

(…) Les historiens ont montré que les auberges ne sont pas que des débits de boissons ou des lieux de restauration, elles ont aussi une dimension sociale. Leur rôle est structurant dans les circulations marchandes au XVIII$^{e}$ siècle. Les auberges servent de cadre aux activités marchandes : négociation des contrats, évaluation des marchandises, conclusion des marchés, mais aussi recherche d'informations sur les acheteurs ou les vendeurs, sur les prix … Les auberges génèrent des affaires entre marchands de passage et aussi entre l'aubergiste et ses clients… enfin, l'auberge est un lieu public où se font et défont les affaires. (…)

(…) L'auberge sert de point de ralliement aux marchands avant qu'ils n'aillent examiner une marchandise. Ils reviennent ensuite au cabaret pour sceller l'affaire. Le cabaret se situe donc surtout dans le second temps de la négociation. On y discute principalement du prix. Les dépositions de

témoins contiennent de nombreuses négociations où deux partenaires réunis autour de la table proposent des prix jusqu'à trouver un point d'équilibre.
La caractéristique de la négociation à l'auberge est d'être publique, voire collective. En effet, l'établissement est souvent rempli. Mais il est certain que le cabaret offre alors aux accords marchands une publicité, qui en garantit en retour la validité et le contenu en cas de conflit. En ce sens, la publicité de l'échange est une réponse à l'incertitude des échanges. Il faut ajouter qu'une grande partie de ce commerce de marché se fait oralement, sans livre de comptes, au mieux à l'aide de mémoires griffonnés sur des feuilles volantes. Dès lors, il est important de pouvoir contester ensuite, à l'aide de témoins, si la qualité n'est pas celle qui a été promise.

Les gestes et rituels accomplis publiquement font office de preuve. Les cas où vendeurs et acheteurs se tapent dans la main sont relativement rares. Le cas le plus fréquent est celui où l'un des deux paie la boisson. Le fait de partager le vin scelle l'entente.

Les aubergistes ajoutent d'importants services logistiques. Il s'agit d'une fonction à la fois très importante et contraignante des cabarets et auberges (...) La nécessité d'acheter de la nourriture pour les clients, du vin, des meubles et draps pour les chambres, du fourrage pour les animaux oblige les aubergistes à faire eux-mêmes de nombreuses affaires. (…)

*L'auberge et le cabaret comme forum marchand (Haut Maine, XVIII$^{e}$ siècle), Benoît Musset*

(…) Sociologiquement centraux dans la société du XVIII$^{e}$ siècle, le cabaret, l'auberge et le débit de boissons tiennent une place importante au sein de l'histoire sociale. Une historiographie importante a traité de ce sujet, tant pour l'Europe que pour le Royaume de France.
Les cabarets ne sont pas une innovation de cette époque, néanmoins peut être vont-ils en refléter certaines constantes. Ils ont une place de plus en plus significative et il s'agit presque d'une « contre-église », selon Jean Nicolas. Ils concentraient une masse populaire diverse et multiple dans leurs murs, et en cela petit à petit le tenancier de l'établissement se voyait empreint d'un rôle social important. Les cabaretiers étaient de plus des médiateurs de culture en ce qu'ils faisaient vivre dans la continuité la tradition populaire attachée au corps, à ses joies, à ses débordements.
Ils étaient de plus, de par les services qu'ils proposaient, plus qu'indispensables durant cette période.
La France était en effet le royaume le plus peuplé d'Europe en ce XVII$^{e}$ siècle avec une vingtaine de millions de sujets, au moins douze millions de producteurs et presque autant de contribuables. De là découlaient une économie et des mouvements de personnes importants, circulant sur les routes du Royaume. Les auberges et autres cabarets étaient donc des infrastructures nécessaires du voyage, tout autant qu'un lieu de détente.
Nous savons que les cabarets et auberges, par leur forte fréquentation, deviennent des lieux prépondérants de la vie sociale de l'époque, et donc des lieux déterminants pour saisir nombre d'aspects de la sociabilité, de la politique et même de la justice de la province. (…)

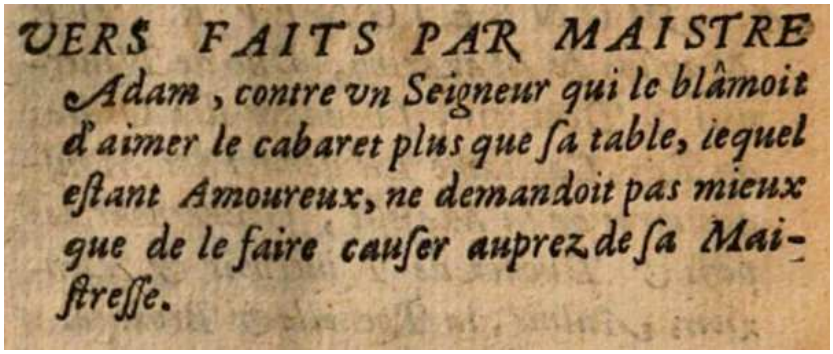
*Julien Mouchet - Cabarets, Auberges et autres débits de boissons dans le Dauphiné au XVIII$^{e}$ siècle*

(…) Au même titre que l'église paroissiale, le marché ou la place publique, les auberges et les cabarets font véritablement partie des cadres de vie quotidiens des Français d'Ancien Régime. Ces établissements se rencontrent alors dans la grande majorité des villages et bourgades, mais aussi – en grand nombre- dans toutes les villes du royaume : ce sont, bien souvent, les seuls lieux de sociabilité et de convivialité à disposition des habitants du pays. Pour l'historien, il est donc essentiel de bien connaître ces commerces -où l'on peut boire, manger et dormir, mais aussi discuter, s'amuser ou se quereller- pour appréhender au mieux la société française des XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles.

*Les auberges et les cabarets du centre-ouest dans les récits de voyage des XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles – Fabrice Vigier*

| |
|---|
| (…) Ce n'est pas tellement par la presse que les nouvelles peuvent être connues et commentées. Pour les plus apparentes, c'est surtout par le biais des réunions mondaines ; pour tous les autres, c'est au cabaret, dans l'arrière-salle des auberges et cafés, entre deux parties de ces fameux « jeux de hasard » prohibés, entre deux verres aussi, que s'établit le lien avec une actualité plus ou moins déformée par les rumeurs des uns et des autres. (…) |
| *Cyril Belmonte - Les patriotes et les autres* |

Puisque nous parlons de sociabilité dans ces établissements, comment ne pas citer, en aparté, le poète menuisier, Adam Billaut, adepte des cabarets et auberges au XVII[e] siècle, par un extrait du poème *Vilebrequin* :


VERS FAITS PAR MAISTRE
Adam, contre vn Seigneur qui le blâmoit
d'aimer le cabaret plus que ſa table, iequel
eſtant Amoureux, ne demandoit pas mieux
que de le faire cauſer auprez de ſa Mai-
ſtreſſe.

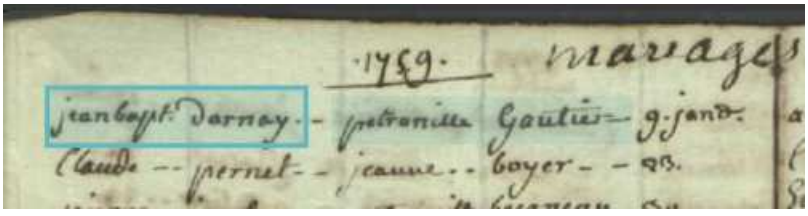
## Aubergiste au Grand-Monarque

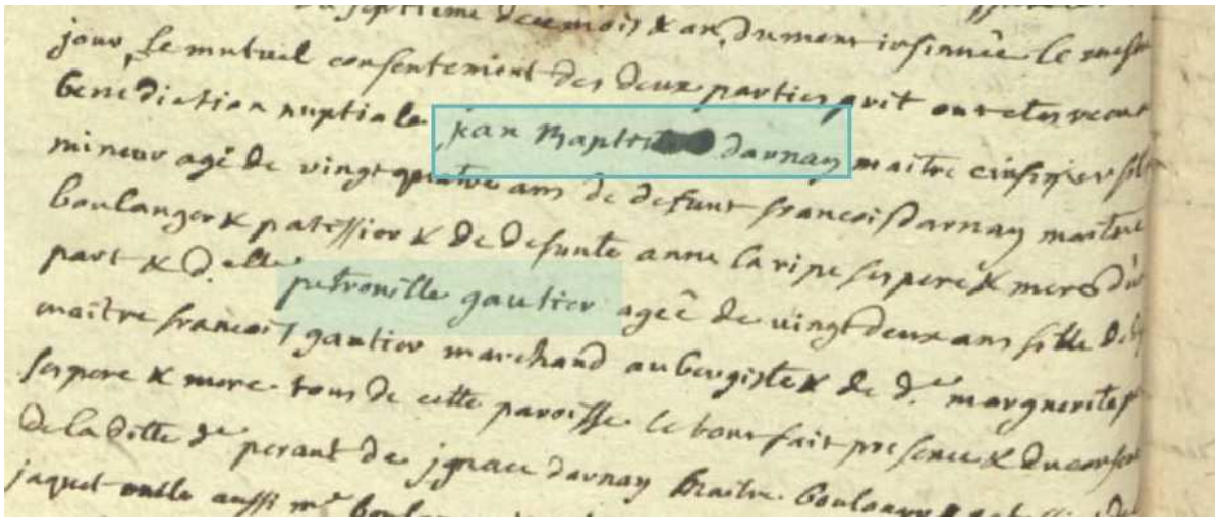
- ### L'ascension de la Famille Darnay

Dans la généalogie faite par Robert Rygiel (*Le roman de la famille – Généalogie Berry Nivernais*), nous trouvons :

Jean-Baptiste Darnay, né en 1735 et mort le 05/04/1785 était **maître cuisinier**, **maître de la poste aux chevaux et aubergiste du Monarque.** Son père Ignace Darnay (1716-1786) était maître boulanger pâtissier et son grand père François maître boulanger.

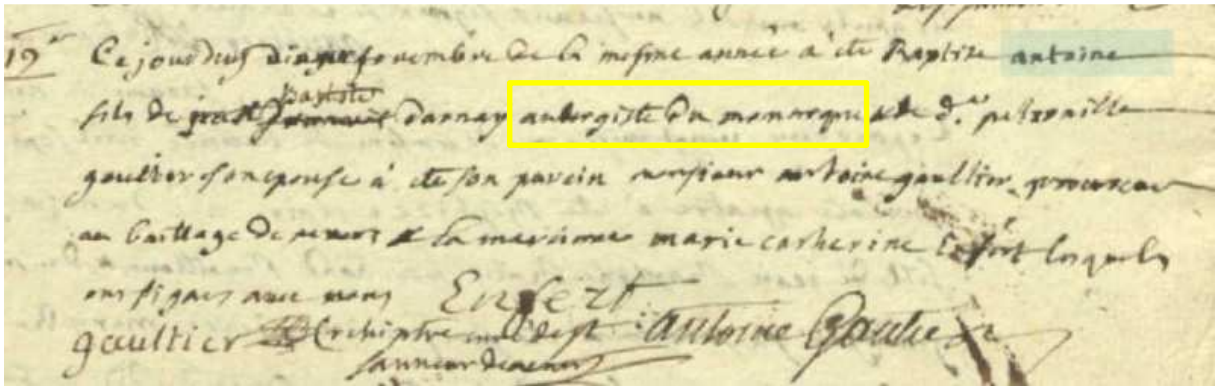
Jean Baptiste Darnay se marie en 1759 avec Pétronille Gautier et a 2 filles et 2 garçons. Le dernier né, Baptiste Antoine, (1764 – 1837) devint Baron d'Empire, proche d'Eugène de Beauharnais.


1759. mariage
jean bapt.e Darnay - pétronille Gautier - 9. janv.
Claude - pernet - jeanne - boyer - 29.



(*Extraits des registres paroissiaux – Archives de la Nièvre*)

Le jour de son mariage, il est noté que Jean-Baptiste Darnay est maître cuisinier. Il est intéressant de lire que son beau-père, maître François Gautier, est marchand aubergiste. Peut-être que ce beau-père lui ouvre la voie du Grand-Monarque ? Dans l'acte de naissance de ses enfants, peu d'années après, Darnay apparaît comme aubergiste du Monarque et non plus comme maître cuisinier.



1764 : extrait de naissance de Baptiste Antoine Darnay, futur Baron d'Empire

Pour la petite histoire,

| |
|---|
| Ainsi, le 8 janvier 1769, les recteurs abonnent le sieur Darnay, hôte du Monarque, pour le minage* des avoines de son auberge, moyennant 21 l par an. |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919* |

*Le minage (action de mesurer) se paie sur les grains vendus à Nevers

Dans l'Almanach de 1785, Darnay apparaît comme Maître de Poste aux Chevaux.

| |
|---|
| (…) Ces maîtres doivent avoir des équipages assez nombreux pour que les courriers de la poste aux lettres puissent toujours changer d'attelage. Ils s'entendent aussi avec les particuliers et pratiquent le louage des chevaux. On peut ainsi voyager à cheval et changer de monture à chaque relais comme le courrier. On peut même louer des chaises de poste, voitures à 2 roues, légères et solides. (…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919* |



ALMANACH
NOUVEAU
DE LA VILLE DE NEVERS,
*Pour l'An de Grace 1785.*

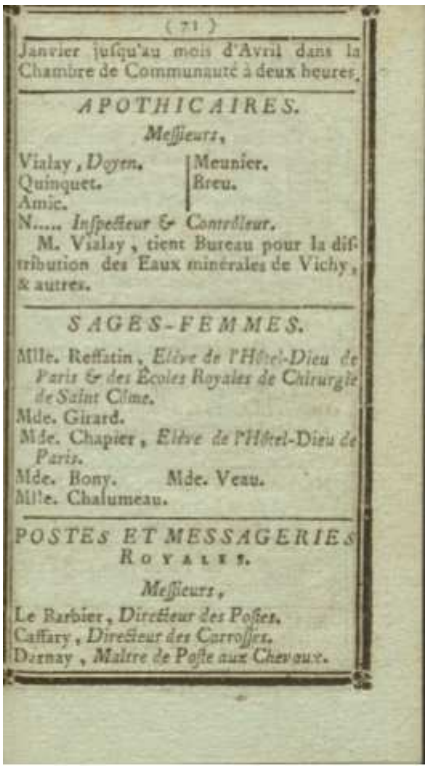
CONTENANT LE CALENDRIER des Fêtes du Diocèse de Nevers ; l'Etat Ecclésiastique, Civil & Militaire : les jours d'Audiences de toutes les Jurisdictions : les Marchés & Foires de la Province & des environs, & autres choses intéressantes.

1863
1865
1785
1785
=90

A NEVERS,
Chez la Veuve LE FEBVRE, Imprimeur du Roi.

AVEC PERMISSION.

Page de Garde
An de Grace 1785



( 71 )

Janvier jusqu'au mois d'Avril dans la Chambre de Communauté à deux heures.

*APOTHICAIRES.*

*Messieurs,*

Vialay, *Doyen.* | Meunier.
Quinquet. | Breu.
Amic.

N..... *Inspecteur & Contrôleur.*

M. Vialay, tient Bureau pour la distribution des Eaux minérales de Vichy, & autres.

*SAGES-FEMMES.*

Mlle. Reffatin, *Elève de l'Hôtel-Dieu de Paris & des Ecoles Royales de Chirurgie de Saint Côme.*
Mde. Girard.
Mde. Chapier, *Elève de l'Hôtel-Dieu de Paris.*
Mde. Bony. Mde. Veau.
Mlle. Chalumeau.

*POSTES ET MESSAGERIES ROYALES.*

*Messieurs,*

Le Barbier, *Directeur des Postes.*
Caffary, *Directeur des Carrosses.*
Darnay, *Maître de Poste aux Chevaux.*

Page 36/55
Postes et Messageries Royales :
Darnay, Maître de Poste aux Chevaux

Cette responsabilité majeure rajoute un point à l'importance qu'avait l'Hôtellerie du Grand-Monarque.

## Le Grand-Monarque, lieu de conflictualité

| |
|---|
| (…) D'autres règlements, plus importants encore, assurent le maintien de l'ordre dans les hôtelleries, les cafés et les jeux. Les maîtres sont tenus de se conformer aux ordonnances du roi, arrêts et règlements de police. Cabaretiers et aubergistes doivent inscrire les noms des voyageurs « jour par jour de suite et sans aucun blanc » sur un registre de police. (…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919* |

| |
|---|
| (…) Les droits sur les liquides sont plus impopulaires encore que la gabelle, car ils sont fort à charge dans un pays où la production des vins est l'une des principales ressource de la population. (…)<br>Les Nivernais s'efforcent d'échapper à toutes ces redevances. Mais les commis des aides font bonne garde. Ils perquisitionnent chez les cabaretiers et particuliers qui vendent du vin (…) Tel aubergiste a dans un réduit obscur un entrepôt caché. D'autres, par surcroit de précaution, dissimulent leur entrepôt dans quelques campagnes des environs, ou chez quelque voisin dont la cave communique avec la sienne par une porte ou une simple lucarne. (…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919* |



Joueurs de carte dans une auberge

Defrance, Léonard (1735, 1805)

Peinture sur bois

| |
|---|
| ( …) Les faïenciers sont presque tous aussi remuants. Leur nombre les rend dangereux. Sans cesse, des querelles éclatent dans les ruelles et les descentes qui vont de St Cyr à la Loire ou à St-Genest : haines privées, hostilités des fabriques rivales. D'ailleurs à cette époque, le goût de la violence est partout. La vie d'autrefois est bruyante et agitée. (…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919* |

| |
|---|
| ( …) Les innombrables cabarets de Nevers exercent à d'autres points de vue une influence déplorable sur les mœurs. Leur nombreuse clientèle apprécie, plus qu'il en convient, le vin et le jeu. L'ivrognerie est un vice très répandu dans cette ville de vignobles. Artisans et compagnons engloutissent parfois dans les auberges le peu qu'ils gagnent. La plupart des querelles n'ont pas d'autre origine que l'ivresse et la dissipation. ( …) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919* |

- ## Faits divers au Grand-Monarque

| |
|---|
| ( …) Les hôtes des grandes auberges n'attendent pas que la clientèle descende chez eux. Ils envoient leurs valets « journellement au-devant des trains et personnes de qualité pour les attirer dans leur logis » et décrient leurs concurrents, « ce qui est contraire à la bonne foi et à la liberté publique » La concurrence peut devenir brutale et violente. En 1705 François Hude, hôte du logis de la Fleur de Lys et du Loup, dénonce le sieur Vaudran, hôte du Grand Monarque. Une chaise qui venait en tête avec une dame, s'était arrêtée à la Fleur de Lys. Un officier venait ensuite. Alors Jean Robinot, compagnon du sellier Pierre Duché, beau-frère de Vaudran, se hâte de dire à l'officier qu'il n'y a plus de place à la Fleur de Lys et qu'il faut aller au Monarque…. ( …) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. Edition 1919* |

| |
|---|
| 1729 – Une bagarre pour la litière des chevaux.<br>François Laurier, valet domestique du Claude Javaux, voiturier par terre de la ville de Gannat en Bourbonnais, est logé au logis du Grand Monarque à Nevers. Le 29 mars 1729, il se rend à l'écurie et demande de la paille pour les chevaux. Il se heurte au sieur La Combe, huissier, qui veut lui prendre cette paille pour son propre cheval. La Combe lance des insultes « Bougre de chien », il donne des coups d'un chandelier sur l'arrière de la tête de Laurier, ce qui provoque une grande effusion de sang, il le menace d'un coup de fourche. L'intervention de plusieurs personnes l'en empêche, La Combe s'enfuit. |
| *Wiki58* |

( …) Les femmes d'émailleurs se querellent aussi en promenant leurs boites d'émaux. En 1740, une dispute chez l'hôte du Grand Monarque met aux prises Louise Rondeau, femme de l'émailleur Claude Bouillol et Antoinette Faulquier, femme de l'émailleur François Burlois. La première prétend que sa rivale l'a frappée « de plusieurs coups au visage et autres parties du corps » en lui disant « qu'elle estoit une Proserpine, femme de Belzébuth, qu'elle estoit une mégère, issue de canaille, qu'elle et toute sa race ne valoient rien »… ( …)

*Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919*



Bagarre d'hommes dans une chambre d'auberge

Defrance, Léonard (1735, 1805)

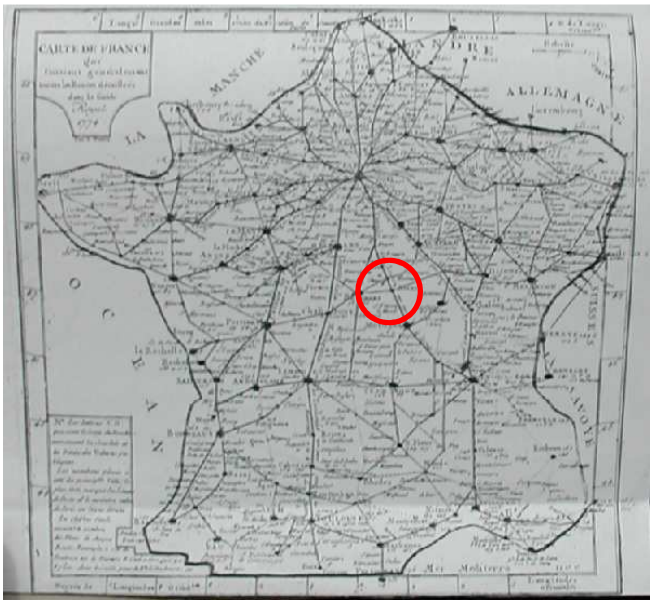
Entre 1760 et 1780

Peinture sur bois

*Ermitage – Saint Pétersbourg*

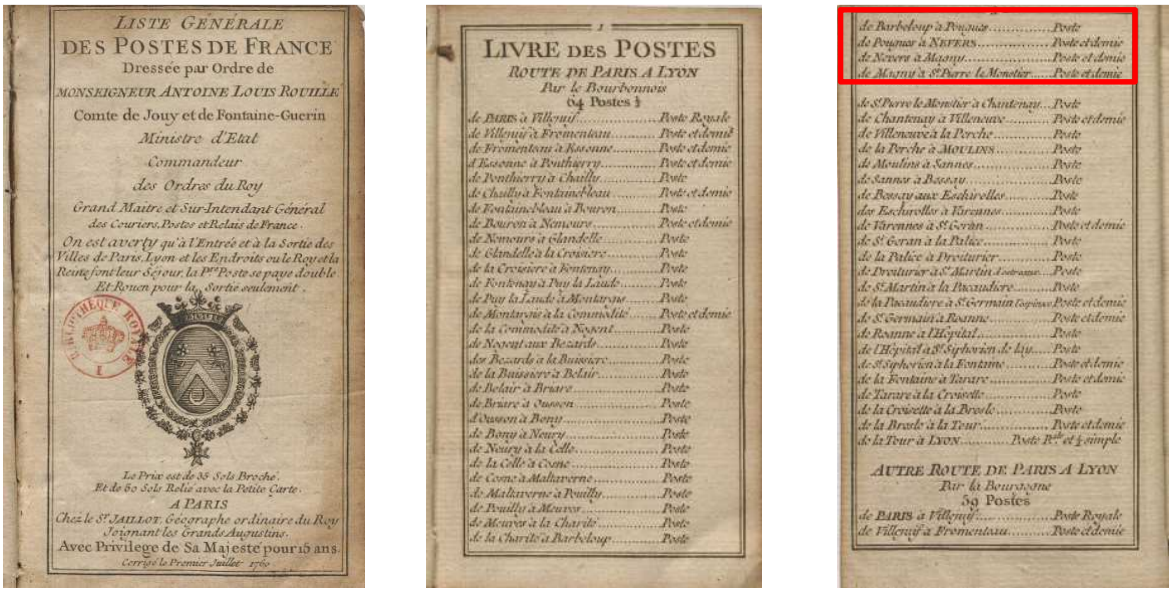
## Le Grand-Monarque, relais de poste aux chevaux

En 1785, l'hôte du Grand-Monarque, Jean-Baptiste Darnay était Maître de Poste aux Chevaux.
Nevers était situé sur la route de Paris à Lyon par le Bourbonnais comme le montre cette carte des relais de poste aux chevaux de 1774 :




Cette carte qui fait varier la taille des points représentants les carrefours, ainsi que les teintes des routes plus ou moins sombres compose de façon suffisamment peu douteuse un réseau articulant lignes et points de façon hiérarchique.

*Nicolas Verdier - Penser le réseau au XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle : le cas de la Poste*



LISTE GÉNÉRALE
DES POSTES DE FRANCE
Dressée par Ordre de
MONSEIGNEUR ANTOINE LOUIS ROUILLÉ
Comte de Jouy et de Fontaine-Guerin
Ministre d'Etat
Commandeur
des Ordres du Roy
Grand Maître et Sur-Intendant Général
des Courriers, Postes et Relais de France.
On est averty qu'à l'Entrée et à la Sortie des Villes de Paris, Lyon et les Endroits où le Roy et la Reine font leur Séjour, la Pte Poste se paye double Et Rouen pour la Sortie seulement.
Le Prix est de 35 Sols Broché
Et de 60 Sols Relié avec la Petite Carte.
A PARIS
Chez le Sr JAILLOT, Géographe ordinaire du Roy
Joignant les Grands Augustins.
Avec Privilege de Sa Majesté pour 15 ans.
Corrigé le Premier Juillet 1760.

LIVRE DES POSTES
ROUTE DE PARIS A LYON
Par le Bourbonnois
64 Postes ½
de PARIS à Villejuif ..... Poste Royale
de Villejuif à Fromenteau ..... Poste et demie
de Fromenteau à Essonne ..... Poste et demie
d'Essonne à Ponthierry ..... Poste et demie
de Ponthierry à Chaillo ..... Poste
de Chaillo à Fontainebleau ..... Poste et demie
de Fontainebleau à Bourron ..... Poste
de Bourron à Nemours ..... Poste et demie
de Nemours à Glandelle ..... Poste
de Glandelle à la Croisiere ..... Poste
de la Croisiere à Fontenay ..... Poste
de Fontenay à Pay la Laude ..... Poste
de Pay la Laude à Montargis ..... Poste
de Montargis à la Commodité ..... Poste et demie
de la Commodité à Nogent ..... Poste
de Nogent aux Bezards ..... Poste
des Bezards à la Buissiere ..... Poste
de la Buissiere à Bellair ..... Poste
de Bellair à Briare ..... Poste
de Briare à Saason ..... Poste
d'Saason à Bonny ..... Poste
de Bonny à Neury ..... Poste
de Neury à la Celle ..... Poste
de la Celle à Cosne ..... Poste
de Cosne à Mallaverne ..... Poste
de Mallaverne à Pouilly ..... Poste
de Pouilly à Mesvres ..... Poste
de Mesvres à la Charité ..... Poste
de la Charité à Barbebou ..... Poste

de Barbebou à Pougues ..... Poste
de Pougues à NEVERS ..... Poste et demie
de Nevers à Magny ..... Poste et demie
de Magny à St Pierre le Moutier ..... Poste et demie
de St Pierre le Moutier à Chanteneuf ..... Poste
de Chanteneuf à Villeneuve ..... Poste et demie
de Villeneuve à la Perche ..... Poste
de la Perche à MOULINS ..... Poste
de Moulins à Sanssac ..... Poste
de Sanssac à Bessay ..... Poste
de Bessay aux Escharelles ..... Poste
des Escharelles à Varennes ..... Poste
de Varennes à St Geran ..... Poste et demie
de St Geran à la Palice ..... Poste
de la Palice à Dreuturier ..... Poste
de Dreuturier à St Martin Lostanne ..... Poste
de St Martin à la Procuditre ..... Poste
de la Procuditre à St Germain Lapise ..... Poste et demie
de St Germain à Roanne ..... Poste et demie
de Roanne à l'Hopital ..... Poste
de l'Hopital à St Sighovien de Lay ..... Poste
de St Sighovien à la Fontaine ..... Poste et demie
de la Fontaine à Tarare ..... Poste et demie
de Tarare à la Croisette ..... Poste
de la Croisette à la Brosse ..... Poste
de la Brosse à la Tour ..... Poste et demie
de la Tour à LYON ..... Poste Pble et simple

AUTRE ROUTE DE PARIS A LYON
Par la Bourgogne
59 Postes
de PARIS à Villejuif ..... Poste Royale
de Villejuif à Fromenteau ..... Poste et demie

(Extrait de la « Liste Générale des Postes de France de 1760 – Gallica BNF)

Pour Nevers, la distance avec les postes précédant et suivant est de « *Poste et demie* ». Soit environ une quinzaine de kilomètres. Il ne faut pas interpréter « Poste » comme une distance fixe mais plutôt comme une distance que peut faire le cheval en fonction de la difficulté du chemin à parcourir.

Un rapport datant de 1702 au ministre des Affaires étrangères M. de Torcy, chargé de la surintendance mentionne que le relais de poste de Nevers dispose de 15 chevaux. Ce rapport note aussi que beaucoup de ces animaux (dans les différents relais de poste) ne valent pas grand-chose. Au XVIII$^{e}$, les écuries des maîtres de poste étaient peu garnies. (*Georges d'Avenel – Les Moyens de transport depuis sept siècles*).

En 1785, Darnay est mentionné comme maître de poste. Il décède la même année. Le maître de poste est Gourlaud en 1790 puis Dormet en 1801. Dormet est hôte de l'hôtel « La Poste aux Chevaux », rue de la Tartre (actuellement rue du 14 Juillet) (*Almanach de la Nièvre*). On peut donc penser que le relais de poste n'est plus au Grand-Monarque au début du XIX$^{e}$ siècle.

## Voyageurs illustres au Grand-Monarque

- Le Comte de Toulouse

Laissons Charles-Antoine Parmentier (1715-1790) relater l'arrivée en fanfare du comte à Nevers, le 2 mai 1715, dans « *Archives de Nevers ou inventaire historique des titres de la ville (Tome 2)* »

1715 – S. A. S. Mgr, le comte de Toulouse, allant aux eaux de Bourbon-l'Archambault, arriva en cette ville de Nevers, le jeudi 2 mai, environ les huit heures et demie du soir. MM. Les Maire, Echevins, Procureur du Roi et Secrétaire, étaient en robes rouges, à la porte des Ardilliers, précédés par tous les huissiers et autres gens de livrée de ladite ville. Tous les habitants, exempts et non exempts, étaient sous les armes, qui bordaient les rues, et à leur tête étaient tous les officiers de milice bourgeoise. Son Altesse sérénissime fit arrêter sa chaise de poste à l'entrée de ladite ville, et lorsqu'il aperçut MM. Les Magistrats en robes rouges. Il fut complimenté en cet endroit par M. Arvillon de Saint-Baudière, maire. Son Altesse Sérénissime répondit eu compliment en termes les plus gracieux du monde. Il fut conduit par une infinité de peuple qui faisait des acclamations de joie,

et éclairé par des flambeaux de cire blanche et des illuminations sur toutes les fenêtres des maisons de la ville. Il fut fait à son arrivée trois décharges du canon qui était dans la place Ducale. Son Altesse Sérénissime descendit au logis du Grand-Monarque, où MM. De Ville firent porter, au son des tambours et trompettes, le présents de la ville, qui avaient été offerts à Son altesse Sérénissime à la porte de ladite ville, après le compliment. Le lendemain vendredi troisième dudit mois de mai, environ les sept heures du matin, Son Altesse Sérénissime monta en chaise de poste et partit pour se rendre à Bourbon. Tous les habitants étaient sous les armes, de même qu'à son arrivée. MM les Maire et Echevins, en robes rouges, eurent encore l'honneur de saluer Son Altesse Sérénissime, et le conduisirent jusqu'à la porte du Pont de Loire. On fit aussi à son départ trois salves de canon.

Signé ARVILLON DE SAINT-BAUDIERE, maire ; et CALLOT, secrétaire

- ## L'ingénieur Pierre Toufaire

Pierre Toufaire mentionne loger au Grand-Monarque et juge qu'il y a *bien couché*. (16/12/1781)

Il est ingénieur et architecte. Ses principales réalisations sont : l'Hôpital de la Marine à Rochefort et l'Hôtel de ville de Châteaudun.

(…) A Sorigny la Belle fontaine *bien* ; à Ancenis hôtel de Bretagne *bien logé, bon gîte* ; à Nevers le Grand Monarque *bien couché* … (…)

Extrait de : *Un ingénieur de la Marine au temps des lumières – Carnets de Pierre Toufaire – 1777/1794*

- ## Bonaparte

Napoléon Bonaparte, retour d'Egypte, le 15 octobre 1799, hôtel du Grand Cerf, nouveau nom du Grand Monarque

Lundi 14 octobre : Il passe à Chalon
Mardi 15 octobre (23 vend. An VIII). Il descend à Nevers à l'Hôtel du Grand Cerf où il reçoit la municipalité.
Mercredi 16 octobre. Au matin, il arrive à Paris. Il est rue de la Victoire à 6h.

*Napoléon, au jour le jour –Jean Tulard, Louis Garros*

« A Nevers (le 15), les autorités municipales vinrent au-devant de lui, lui rendirent hommage, tandis que la population hurlait de joie»

*Le 18 Brumaire - Thierry Lentz*

(…) Mais en 1799, par une coïncidence assurément digne de remarque, le général Bonaparte, revenant d'Egypte et passant par Nevers, descendit à cet hôtel. Le conseil de ville, instruit de ce passage « inattendu » se réunit en séance dès les 7 heures du matin, le 23 vendémiaire an VIII, et immédiatement arrête que le corps entier, accompagné des tambours, de toute la force armée et de la musique, se transportera sur-le-champ à l'hôtel du Grand-Cerf, où de général est descendu, et que, pendant tout le temps qu'il sera dans nos murs, des décharges d'artillerie ne cesseront d se faire entendre.
Et de suite, - continue le procès –verbal de cette curieuse séance – le cortège s'est rendu à sa rencontre, il a été improvisé un compliment par le citoyen Moreau, président, conçu en ces termes :

« Citoyen général, l'administration municipale de Nevers intra, se félicite de pouvoir admirer en votre personne le fils ainé de la France et le premier instrument des merveilles de l'Europe » ; à quoi il a répondu : « Je suis bien sensible, citoyen président, aux marques d'affection que je reçois, en ce jour, de votre commune. » Ensuite, il est parti et nous nous sommes rendus dans le même ordre au lieu de nos séances.
On ne sera pas surpris que, le citoyen général étant devenu premier consul, puis empereur et en un mot, le grand monarque de l'Europe, l'hôtel du Grand-Cerf ait recommencé à prendre sa dénomination première d'hôtel du Monarque. (…)

*Archives de la Nièvre – Almanach de la Nièvre 1880*




## Acteurs économiques, militaires autour du Grand-Monarque

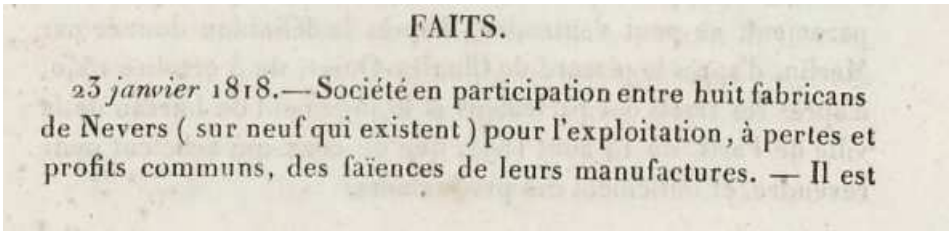
### • Les faïenciers

(…) Au XVIII[e] siècle se substitua la période commerciale, où les chefs furent surtout des négociants passant des contrats pour la fourniture des matières premières, se préoccupant de l'écoulement de leurs produits, cherchant des débouchés, le travail artistique étant exécuté par des ouvriers compétents ; devenue la propriété de capitalistes désireux de trouver des placements avantageux, la faïencerie périclita. (…)

*Mirot Léon. Jean Lyonnet. Les gens de métier à Nevers à la fin de l'Ancien Régime (XVII[e] et XVIII[e] siècles)*

On peut citer Etienne Mazois, marchand faïencier parisien, ayant des intérêts dans plusieurs manufactures à Nevers et ailleurs. Ces grands marchands ne participent pas directement à la production des faïences, confiée à un directeur de production. Mazois entreposait à Paris, quai de la Tournelle (*La faïence en France du XIII[e] au XIX[e] siècle, Jean Rosen*). D'autres marchands parisiens avaient des contacts avec des marchands à Nevers. Ainsi Louis Branlard travaillait avec MM. Gasque et Faure de Nevers, début XVIII[e] siècle. Pierre Lemaire, fin XVII[e] siècle, autre marchand parisien, était en contact avec Moreau, marchand à Nevers (*Lemaire et Marchand faïenciers du roi, S. Castelluccio*). Nicolas Moreau est mort en 1730, fréquentait-il sans doute Le Grand Monarque pour ses affaires ?

Le 23 janvier 1818 est créée l'Association des Manufacturiers (*Précis Cour de cassation 1818 – Archives de la Nièvre*) pour résister à la concurrence anglaise.



FAITS.

23 *janvier* 1818.— Société en participation entre huit fabricans de Nevers ( sur neuf qui existent ) pour l'exploitation, à pertes et profits communs, des faïences de leurs manufactures. — Il est

convenu, entre autres choses, que les marchandises, déposées dans un magasin commun, ne seront pas vendues au-dessous d'un certain prix, fixé par les sociétaires, mais variable en raison du prix des matières premières et de la main-d'œuvre.

L'Annuaire de 1829 donne le nom des 8 manufactures en association à cette date, la neuvième est aussi nommée (*Archives de la Nièvre*)



FOU

*Fayence* ( Manufacturiers en )

Bonneau-L'Estang, *r.* Saint-Genest.
Debonnaire, *r.* de Loire.
Enfert, *r.* Saint-Genest.
Lyons aîné, *r.* de la Tartre, Banquier.
Lyons jeune, *r.* de la Tartre.
Petit-Enfert, *r.* du bout du Monde, près la porte de Croue.
Pittié-Petitpré, *r.* de la Tartre.
Royer Dubois., *r.* de la Tartre.

*Fayence* ( Marchands de ).

Pittié, *r.* de la Tartre, Manuf., porcel., Cristaux et verroterie.

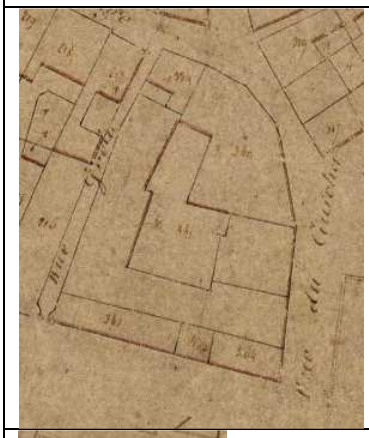
Le précis de la Cour de Cassation mentionne que les marchandises sont stockées dans un magasin commun.

Une plaque affichée sur l'immeuble principal identifie le Grand Monarque comme « magasin général des faïenciers de 1818 à 1848 ». Le Grand Monarque servait aux manufacturiers à stocker les faïences, préparer les expéditions, un vrai centre logistique. La présence dans l'îlot du Grand-Monarque d'une cour pour charger/décharger les charrettes, de nombreux bâtiments qui devaient servir d'entrepôts, de remises va dans ce sens. Sa position, proche de la porte du Guichet et du port, dans la pente descendante des rues, convient parfaitement à cette fonction logistique. Le flux de la Loire varie selon une grande saisonnalité, il était donc nécessaire de pouvoir stocker temporairement pour expédier quand le fleuve le permettait.




La matrice cadastrale de 1836 indique que l'ensemble des bâtiments du Grand-Monarque appartenait à 4 manufacturiers, chacun possédant ¼ de chaque bâtiment : Senly Pierre Père, Petit-Enfert, Lyons Auguste, Lyons Antoine Ainé.

La part de Senly, décédé en 1845, fut revendue en 1848, celle de Petit-Enfert en 1847.

| Cadastre de 1835 | Identification dans la matrice cadastrale |
|---|---|
|  |  Maison. Parcelle 339 |
| |  Maison. Parcelle 340 |
| |  Maison, magasin, cour. Parcelle 341 |
|  Nota : Ces bâtiments, plus récents et ne faisant pas l'objet de cette demande, sont propriété de particuliers (Boudinet Antoine Veuve, Barriau François). Ce qui confirme qu'ils ne font pas partie de l'ensemble Hôtellerie/Relais de Poste. Parcelles 342,343,344 | |

- ## Les émailleurs

(…) Les émailleurs au XVIIIe siècle sont moins nombreux et moins considérés. Ils cumulent leur profession avec d'autres moins esthétiques et deviennent aubergistes ou hôteliers. Ils se groupent aux environs de St Sauveur, à la descente de Loire, sur le passage des coches d'eau et des diligences. La vente se fait également aux voyageurs de condition plus modeste, qui descendent à Nevers dans les auberges des émailleurs ou dans les grandes hôtelleries. Les diligences sont à peine arrivées que les femmes et les enfants des artistes avec leurs boites d'émaux offrent aux étrangers les souvenirs de Nevers, les poursuivant dans les auberges et jusque dans leurs chambres, s'il faut en croire certaines relations comme celle de M. de Moncounys ou de Sébastien Locatelli. (…)

*Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919*

- ## Les mariniers

Les mariniers, ou voituriers par eau, organisés en communauté professionnelle fonctionnaient comme une corporation de fait.

*« Ces bateliers étaient gens vaillants, hardis en propos, grands inventeurs de sobriquets gaillards. Fiers de leur profession : - Si vilains sur terre, seigneurs sur eau nous sommes, disaient les mariniers qui avant d'entreprendre une longue traversée, offraient des statuettes de faïence à l'église au prieuré Saint Nicolas… qu'à certains moments ils l'eussent volontiers jeté à l'iau » (Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution, Champfleury, 1867).* D'ailleurs, ils se surnommaient les « *Chie dans l'iau* ».



On pourrait dire, sans idée restrictive ou péjorative, que ce sont les exécutants des marchands. Ils assurent la logistique sur la Loire en transportant les marchandises et navigant sur le fleuve. Les marchands achètent, stockent, revendent et font transporter par les mariniers qu'ils recrutent,

embauchés ou engagés à la tâche. Les mariniers prenaient leur commande au fur et à mesure de leurs escales ; puis les livraient à leurs destinataires au cours des mêmes étapes quelques mois plus tard (*La faïence en France du XIII^e^ au XIX^e^ siècle, Jean Rosen*)

| |
|---|
| (…) Les simples mariniers ou compagnons de rivière travaillaient sous les ordres des voituriers. Ceux-ci ont d'abord à leur service un certain nombre d'ouvriers, qu'ils prennent à l'année. Dans les périodes de grande activité, quand ce personnel devient insuffisant, ils embauchent pour la durée d'un voyage et se disputent les « galvaudeux », c'est-à-dire les garçons de rivière, qui ne sont attachés à aucun maître attitré. Ils les trouvent dans les auberges des quais de Loire ou du Pont Cizeau*, attablés et discutant bruyamment.(…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919* |

*Pont Cizeau, sur la Nièvre à Nevers



Nevers – Marine de Loire



Nevers – Pont de Loire

Il fallait donc que marchands et mariniers se rencontrent et discutent. Où ? Sur les quais ? Dans les entrepôts ? Assurément. Mais aussi dans des auberges où on peut discuter au sec, au chaud, autour d'un bon verre. Possiblement au Grand-Monarque. Les Conseils de Navigation à Nevers structuraient les relations entre marchands et mariniers, les échanges courants étaient plus proches du terrain et du Grand-Monarque. Les discussions et négociations s'y faisaient en public, devant témoin.



Orléans au XVIII^e^ siècle

- ## Les militaires

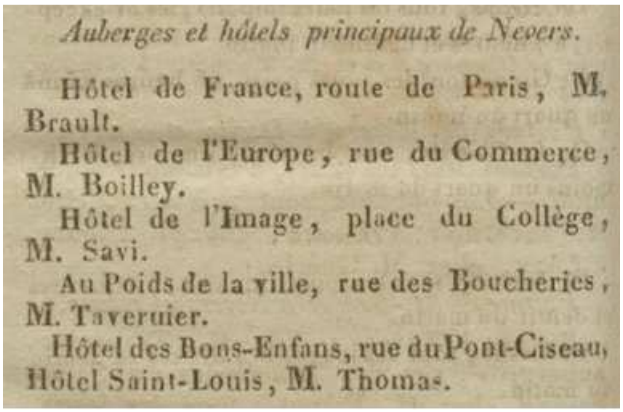
| |
|---|
| (…) Les chevaux sont encore plus encombrants à nourrir et à loger que les hommes. Quand les habitants reçoivent des cavaliers ou des officiers, ils doivent envoyer les montures à l'attache dans les auberges en payant un droit. Quelquefois, avec de faibles effectifs d'étapes, les échevins, pour éviter des ennuis aux habitants, envoient montures et cavaliers chez les « hôteliers », cabaretiers, meuniers, métayers et autres personnes de semblable condition » qui peuvent recevoir des chevaux. (…) |
| *Louis Guéneau – L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Edition 1919* |

## Le Grand-Monarque au XIXe siècle

Le Grand-Monarque apparaît dans les écrits fin du XVIIe siècle. Au XVIIIe, son importance grandit avec le développement des manufactures de faïence et avec la disparition des auberges voisines du Lys et du Lion d'Or. Jean-Baptiste Darnay est hôte du Grand-Monarque au temps de sa superbe. Il rajoutera la charge de maître des postes royales et deviendra un citoyen d'importance.

Début XIXe siècle, les manufactures de faïence commencent à peiner suite aux troubles sociaux et à la concurrence étrangère. Le Grand-Monarque devient, dans ce contexte, magasin général des faïenciers réunis en association. Il n'est plus relais de poste.

L'Almanach de 1840 ne mentionne plus le Grand-Monarque comme hôtel principal. Il n'a dû conserver que sa fonction de magasin.



*Auberges et hôtels principaux de Nevers.*

Hôtel de France, route de Paris, M. Brault.
Hôtel de l'Europe, rue du Commerce, M. Boilley.
Hôtel de l'Image, place du Collège, M. Savi.
Au Poids de la ville, rue des Boucheries, M. Taveruier.
Hôtel des Bons-Enfans, rue du Pont-Ciseau,
Hôtel Saint-Louis, M. Thomas.

En 1848, la fonction de magasin prend fin. A cette même époque, la faïence de Nevers périclite. Peu de temps après, le train arrive à Nevers en 1850. La Marine de Loire disparaît aussi.

Le Grand-Monarque perd ce qui l'a fait vivre. Il devient immeuble de logements jusqu'à son rachat par Nièvre Aménagement (années 90).

## Des témoins significatifs

### Jean Locquin (1879 – 1949)

Jean Locquin, historien d'art, homme politique, avocat, né à Nevers en 1879, écrit en 1913 dans « Nevers et Moulins »

> (…) Enfin, comme type d'hostellerie de la seconde moitié du XVIIIe siècle, on peut citer, au n° 15 de la Place Mossé, l'ancien « Hostel du Grand Monarque », dont la vaste cour intérieure, faite pour recevoir les diligences, offre encore un coup d'œil si pittoresque, avec ses deux étages de galeries bordées de balustrades de bois, qui desservaient les chambres des voyageurs. (…)



Photo de J. Locquin

Photo à rapprocher de celle illustrant GenNièvre :



## Johan Barthold Jongkind (1819 - 1891)

L'artiste peintre Jongkind a séjourné plusieurs fois à Nevers logeant à l'Hôtel Saint Louis. En 1875, il a laissé une très belle peinture de la rue Saint Genest, visible au Musée de Nevers, où le Grand-Monarque occupe une place centrale. Le Grand-Monarque l'inspirait donc.







Le Grand Monarque, au fond à droite, donnant sur la Place Mossé

## Fernand Chalandre (1879 – 1924)

Le graveur, Fernand Chalandre, a passé son enfance dans un environnement familial lié à la faïence. Il a gravé deux fois la cour intérieure du Grand-Monarque en 1910.



Musée de Nevers
Bien muséal 01550012999



On retrouve les mêmes roues que sur la photo de Jean Locquin et le linge qui sèche

## Bernard Follis (1934 – 2016)

Le neversois, Bernard Follis, était de formation céramiste et peintre en faïence. Il a peint huiles, gouaches et aquarelles dans son atelier de Nevers. Il a travaillé sur plusieurs lieux du quartier (Rue St-Genest, Rue du Singe, Place Mossé).



Bernard Follis : Rue Saint-Genest.
Peinture du renfoncement du Grand-Monarque.



Etat actuel

## Le Grand Monarque : un possible avenir

Les différentes narrations qui précédent montrent sans ambiguïté l'importance de l'hôtellerie du Grand-Monarque au XVIII$^{e}$ siècle et au début du XIX$^{e}$ et sa richesse dans l'Histoire locale de Nevers. Le Monarque concentrait toute la société de l'époque, ses différences sociales, ses activités commerciales, ses jeux, ses colères. Les voyageurs et personnalités d'importance s'y reposaient et restauraient, les marchands et artisans commerçaient, les gens du quartier y buvaient, y jouaient, parfois avec excès, on s'y écharpait. Les nombreux chevaux et attelages, entrant, sortant, martelaient sans cesse la chaussée en mauvais état. Les produits y circulaient en continu. L'hôte du Monarque s'enrichissait, devenu personnage d'importance à Nevers. Tout cela a dû entrer dans l'inconscient collectif du quartier puisque des artistes reconnus, locaux ou de passage, ont par la suite transcrit ses pierres en belles œuvres exposées dans des musées.

Cet inconscient doit renaitre pour tracer un possible avenir au Grand-Monarque qui serait de poursuivre sa fonction originelle : un lieu multifonctions répondant aux nouveaux enjeux où les échanges prédominent, avec la Loire comme ossature. Hôtellerie basée sur le tourisme fluvial, mémoire des mariniers, des marchands, des artisans, maison de la Loire, hébergement d'artistes, cyclotourisme sont des pistes qui font sens.

Seuls seraient inscrits les bâtis les plus anciens. Les bâtiments tournés vers la Loire et inondables, bâtis dans un second temps sur les anciens remparts, feraient place à un jardin-roseraie. L'ensemble préserverait la partie restée authentique du front de Loire en donnant une belle image de l'entrée de ville, attractive pour le tourisme, l'économie et retrouverait son importance jadis reconnue.





Suggestion d'un possible avenir après réhabilitation (*photos retravaillées avec IA*)

*Appendice*

Louis Guéneau (Dijon 1887 – Aubigny-sur-Nère 1974) était docteur ès lettres et docteur en droit, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Nevers en 1919 lorsqu'il écrit « *L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (1660 – 1790) »*. Tous les éléments remontés par Louis Guéneau, les plus nombreux et les plus importants, proviennent des différentes archives nivernaises.

Auteur :

François Murez, adjoint Urgences Patrimoine Nièvre

Nevers, le 11 septembre 2026